CARREFOUR D'ANIMATION ET DE PARTICIPATION À UN MONDE OUVERT

CAPMO

435 Du Roi, Québec, QC G1K 2X1
418-525-6187 poste 221 / carrefour@capmo.org

ÇA ROULE AU CAPMO

www.capmo.org

Novembre 2022
Vol. 24, n° 3

Par-dessus l'abîme

Le Québec a le pouvoir de se redéfinir lui-même pour comprendre son histoire et déterminer son avenir à l'intérieur d'un projet rassembleur et inclusif. Malgré le bruit du tumulte, des disputes et de la polarisation qui secouent le monde, il est possible d'envisager l'avenir sans tomber dans le fossé de la peur et de l'intolérance. En ce sens, la division et la fragmentation par manque de grandeur ou d'altruisme, sont les pires menaces qui nous guettent.

Les changements climatiques impliquent des migrations humaines à une échelle jamais vues auparavant et le Canada est l'un des pays où il y a de la place pour accueillir bon nombre d'entre eux. Plutôt que de se refermer sur soi, il serait opportun d'appréhender cet avenir pour lui donner une orientation conviviale pour tous et toutes. L'humanité doit devenir notre horizon commun et le seul processus d'intégration possible est celui de devenir humain. À ce chapitre, la culture serait d'un grand secours si elle pouvait contribuer à cette aventure qui conduit à l'authenticité de l'être. Mais pour cela, peut-être devrions-nous éteindre nos télévisions.

Pour survivre, nous devrons à la fois réorganiser notre économie, notre occupation du territoire et apprendre à construire un récit commun en nous adaptant aux changements climatiques, en revenant à des pratiques de prélèvement moins agressives et destructrices de l'environnement. Nous devrons faire de la Terre notre alliée et réapprendre le bonheur simple de la vie, loin des attraits de la consommation et de l'apparence.

Nous avons un immense territoire qui ne doit pas être laissé entre les mains des multinationales qui ne pensent qu'aux profits de leurs actionnaires. Ce pays, nous devrons apprendre à le faire et à l'habiter par le travail de nos mains. Sa souveraineté sera d'abord alimentaire et sa culture revisitée, embellie, ré-enchantée. Cependant, pour y parvenir, un ingrédient indispensable semble nous manquer: nous devons créer une mystique qui nous unit dans un même effort d'élévation. Le travail et la créativité seront constitutifs de cet imaginaire partagé, enraciné dans l'histoire et le territoire. Pour ce faire, il faut décoloniser l'histoire et repenser l'exploitation du territoire dans une perspective holistique afin de les transformer à l'aulne d'un projet de vie pour y récupérer ce qui est noble et peut avoir de la valeur à nos yeux.

Par définition, les valeurs humaines sont des valeurs universelles. Ne laissons pas les calculs mesquins troubler notre vision utopique. Comme chacun a ses raisons, ses intérêts, sa logique son raisonnement et sa rationalité, ne confondons pas le but recherché avec les moyens pour l'atteindre, ni les réalisations matérielles nous interdire de voir l'essentiel qui est à l'œuvre en chacun de nous. Pour réapprendre à vivre en toute dignité, il faut désacraliser le capital et redonner à la Terre-Mère son caractère primordial dans nos prises de décisions. À ce propos, nous devrons effectuer un saut quantique.

Yves Carrier

Dans ce numéro :

Brésil 101	**2-3**
Rencontrer une nutritionniste	**3**
Manifestation contre l'appauvrissement	**4**
Le développement du sous-développement	**5**
Régularisation des personnes sans statut	**6-7**
Des nouvelles du CAPMO	**8**

Quand Radio-Canada manque d'objectivité dans son analyse de la campagne électorale au Brésil

Par Claudia Fuentes

Le reportage de Radio-Canada du 16 août 2022 intitulé «Duel électoral au Brésil » met le doigt sur un sujet très important pour le Brésil et aussi pour la communauté brésilienne du Canada. Les Brésiliens vivant au Canada sont attentifs face aux nouvelles qui abordent les élections au Brésil cette année. Leurs attentes sont élevées car les Fake News sont monnaie courante au Brésil.

Le reportage diffusé au Téléjournal de Radio-Canada était partial, car il a omis des informations importantes. Or, les médias ont l'obligation de présenter tous les faits avec objectivité, et non de manipuler l'opinion publique.

Contrairement à ce qui a été énoncé, Bolsonaro n'a pas gagné les élections assez facilement en 2018. À l'époque, notre pays a été inondé de Fake News du plus bas niveau et Lula a été victime de lawfare, que l'on pourrait traduire par « guerre juridique », dans laquelle les institutions juridiques sont détournées et instrumentalisées pour des fins politiques. Donc, l'ancien militaire est arrivé au pouvoir de manière trompeuse et il est fondamental de rétablir les faits.

Nous manifestons notre indignation face à la contre-vérité prononcée à propos des anciens présidents, Lula et de Dilma : « Quand il était au pouvoir, et celle qui lui a succédé, elle aussi, gérait un système de corruption systématique, gouvernait de cette façon-là. Ceci dit, il a fait la prison un an et demi pour ça ». Lula et Dilma ne géraient ni ne gouvernaient à partir d'un système de corruption systématique. Cela fait partie des fake news qui ont été disséminées par l'extrême-droite dans le but de discréditer le Parti des travailleurs.

Radio-Canada ajoute ceci en justifiant les sondages qui favorisent Lula : « Mais je pense qu'on lui a pardonné parce que, on n'a pas fait la preuve qu'il a profité personnellement de cette corruption-là ».

Rétablissons les faits encore une fois : toutes les condamnations fictives contre Lula ont été annulées et il a été innocenté. Ce qui est très différent de dire qu'il aurait été «pardonné un petit peu». N'ayant trouvé aucune preuve de corruption, le système juridique brésilien a confirmé la partialité du procès et du juge Sérgio Moro, rejoignant en cela la conclusion du Comité pour les Droits Humains de l'ONU qui a été saisi de cette question, et qui stipule que l'ex-président a subi une violation de ses droits politiques, de son droit à un jugement impartial et à la privacité dans la campagne tendancieuse du juge Moro, nommée Lava-Jato. Ce dernier a travaillé en même temps comme accusateur et a réussi à condamner Lula avec la stratégie malhonnête du lawfare. Il est par la suite devenu le ministre de la Justice de Bolsonaro.

L'omission de toutes ces informations importantes finit par mettre sur pied d'égalité deux candidats qui ne sont pas comparables du point de vue de l'intégrité.

Les grandes chaînes médiatiques, au Brésil comme dans d'autre pays, ont joué un rôle dans la persécution contre Lula. Après 580 jours de prison, le «Mandela brésilien» a été libéré le 8 novembre 2019; il a été innocenté et ses droits politiques ont été rétablis. Le Comité des droits de l'homme de l'ONU a reconnu la partialité dans le processus contre Lula. Est-ce que les grands véhicules médiatiques nationaux et internationaux ont donné de l'importance à cet événement ?

La responsabilité des médias ne peut être niée, car l'opinion publique et la mémoire collective sont construites par ce qui est rendu visible ou pas, et par la manière dont les nouvelles sont présentées. En tant que citoyens et citoyennes, nous avons le devoir de veiller aux nouvelles pour qu'elles soient plus précises et plus complètes.

Rencontrer un-e nutritionniste à 20 ans plutôt qu'à 65

Par Renaud Blais

Récemment, après suite à un rendez-vous de routine avec mon médecin, j'en suis ressorti avec une prescription m'indiquant de prendre rendez-vous pour une prise de sang. Avec les résultats en main, celui-ci (le pharmacien?) me propose de commencer à prendre des médicaments. Ce conseil découle du fait que l'analyse sanguine lui laissant entrevoir un « pré-diabète » et un début de présence de cholestérol dans mon sang.

Ma réaction fut immédiate. Sortez vos arguments pour me convaincre que je devrais débuter une prise de médicaments…, à vie. Et j'ajoute : pourquoi ne pas me faire rencontrer un-e nutritionniste afin de voir si je ne pourrais pas « ajuster » mon mode de vie et mon alimentation, par exemple, afin d'avoir le même effet qu'une prise de médicament ?

Et j'ai eu à prendre rendez-vous avec une infirmière nutritionniste. Il en résultat que je reverrais mon alimentation et que je ferais des exercices plus systématiquement. À la suite de quoi, après six mois, une autre prise de sang sera effectuée, pour voir si ma situation s'est améliorée.

C'est au sortir de ma rencontre avec cette professionnelle de la nutrition qui l'idée me vint que ce type de rencontre, avec un-e professionnel-le de la nutrition, devrait être systématiquement prévue « lorsque nous commençons à faire notre propre cuisine ». Ce qui veut dire que ce serait dans les écoles, au cégep par exemple, que nous devrions avoir un accès facile à ce type de professionnels, voir quelques heures de cours sur le sujet prévues au curriculum...

Il me semble très évident que pour des raisons de santé publique, notre système de santé et services sociaux, section Santé publique, devrait déployer des professionnel-le-s de la santé dans toutes les écoles fréquentées par nos jeunes alors qu'ils commencent à être responsables de planifier leur alimentation, ceci bien avant d'atteindre l'âge de la retraite. Il me semble d'une évidence aveuglante que les coûts de notre système de santé en seraient réduits, parce que les citoyens seraient en meilleure santé si ceux-ci étaient mieux outiller pour prendre en main leur alimentation, à 20 ans plutôt qu'à 65 ans. Ne croyez-vous pas ?

Le Brésil subit en ce moment des attaques féroces de fausses informations de toutes sortes qui se répandent dans les réseaux sociaux, dans le but de refaire élire un populiste d'extrême-droite qui a imité des gens mourant de covid, alors qu'il aurait pu éviter, dans la première année de la pandémie, au moins 120.000 de ces 680.000 morts. C'est avec des fausses informations telles que «le Parti des travailleurs va fermer toutes les églises s'il est élu» (alors que c'est Lula qui a sanctionné la loi de la liberté religieuse au Brésil en 2003) ou une insistance sur la supposée corruption des gouvernements de Lula et Dilma que Bolsonaro a été élu en 2018, alors nous ne pouvons laisser sous silence la transmission de telles manœuvres dans un télé-journal comme celui de Radio-Canada.

Coletivo Brasil-Québec, le 22 août 2022

(texte envoyé à Radio-Canada et à son Ombudsman. Toujours en attente de réponse consistante)

Manifestation contre l'appauvrissement généralisé

À quand les vraies mesures?

Communiqué de presse

Québec, le 16 octobre 2022 - À l'invitation du CLAP 03, d'Action Chômage et du REPAC, une manifestation s'est déroulée ce dimanche 16 octobre à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. L'actuel contexte économique exige de véritables mesures pour lutter contre l'appauvrissement. Les gouvernements ne peuvent se contenter de mesures ponctuelles et de baisses d'impôt; il faut des mesures structurantes pour éviter la glissade vers la pauvreté et sortir de l'indigence. Plusieurs groupes populaires ont pris la parole pour illustrer différents enjeux et proposer des solutions liées à la pauvreté, à l'inflation, aux hausses de loyer et au chômage, dont l'Engrenage Saint-Roch, le Bureau d'aide et d'information au locataire (BAIL), Action Chômage de Québec, ADDSQM, l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec et ROSE du Nord.

Pour Sarah, militante de Rose du nord, l'inflation fait d'autant plus de mal qu'elle touche plus durement les prestataires de l'aide sociale : « Les prix sont tellement élevés, il faut que je choisisse entre manger un peu sans me soigner ou me soigner en mourant de faim». Même si le revenu de base sera en vigueur dès janvier prochain, avec des prestations qui se rapprocheront plus de la couverture des besoins essentiels (…), des prestataires comme moi ne pourront toujours pas combler nos besoins de base, alors que nous non plus ne pouvons pas travailler. » De même, les travailleuses et travailleurs qui demandent des prestations de l'assurance-emploi subissent actuellement un recul, car le gouvernement « applique désormais l'ancien régime d'assurance-emploi qui pénalise les travailleurs et travailleuses précaires, celles qui ont plus d'un emploi durant l'année » précise Olivier Amiot, coordonnateur d'Action Chômage. Pour Jonathan du BAIL, « les hausses de loyer participent à l'appauvrissement de la population et seul un contrôle obligatoire des loyers pourra contrer les dérives du marché privé ».

En cette veille de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, « les gouvernements doivent prendre acte du contexte économique et mettre en place de véritables mesures structurantes pour lutter contre l'appauvrissement de la population » fait valoir Simon Pouliot, porte-parole du Comité du 17 octobre..

- 30 -

Simon Pouliot,

Comité du 17 octobre

À quand des vraies mesures contre la pauvreté?

Plusieurs facteurs sociaux causent ou aggravent la pauvreté. Par exemple : des montants de soutien du revenu trop bas, des logements trop rares et trop chers, l'augmentation du prix de l'épicerie, le prix élevé du transport collectif, etc.

Ce sont des problèmes à long terme.

On ne règle pas des problèmes à long terme avec un chèque de 500$ ou 600$, même si c'est aidant sur le coup.

Le développement du sous-développement

Devant l'incertitude et les menaces globales, il ne reste qu'à observer son évolution.

Par Carolina Vásquez Araya

Amerindia, 23 octobre 2022

Pendant que le monde développé s'enfonce dans un marécage d'affrontements provoqués par l'ambition et la quête de l'hégémonie, les pays moins privilégiés doivent s'arranger seuls pour survivre. Les instances internationales, créées pour garantir un certain équilibre entre les nations — entre autres les Nations Unies et ses agences — ont non seulement perdu leur importances; mais le peu de respect qu'elles avaient encore devant l'opinion publique. Aujourd'hui, le discrédit les atteint de plein fouet en raison de leur passivité face aux abus des différentes puissances.

Même lorsque la majorité des êtres humains manquent de moyens pour comprendre la magnitude de l'effondrement mondial, le fait est que tout le système selon lequel le monde est régi est en train de s'écrouler de manière accélérée. L'économie, basée sur l'exploitation et l'usage irrationnel des ressources naturelles, a creusé un énorme fossé qui a rompu l'équilibre de la planète et nous a lancé vers une dévastation jamais vue auparavant.

L'inconcevable vague de saccage des richesses des pays en développement et les effets accélérés du changement climatique, indiquent un processus destructeur et génocidaire sans pareil dans l'histoire de l'humanité. Tout cela, accompagné de politiques ambitieuses qui utilisent l'extorsion des gouvernements des pays les plus faibles. Ces nations, devenues progressivement dépendantes de l'aide d'organismes internationaux — dont l'objectif est d'augmenter la précarité de celles-ci— tombent dans une situation qui les empêche d'avoir accès à un développement intégral et durable.

La théorie du « développement du sous-développement », élaborée par André Gunder Frank il y a plus de 50 ans, explique que : « La majorité des études du développement et du sous-développement ne prennent pas en compte les relations économiques et autres, entre les métropoles et leurs colonies économiques au long de l'histoire de l'expansion mondiale et du développement du système capitaliste comme un tout et la génération simultanée du sous-développement en certains endroits et du développement économique ailleurs. »

Autrement dit, on suppose qu'il existe une similitude entre le passé des pays développés et la situation actuelle des pays non développés comme s'il ne s'agissait que d'une question de temps pour atteindre le même niveau d'avancement. Cette vision, dans l'état actuel des relations entre les uns et les autres, conduit à une perspective dangereusement trompeuse. Dans l'actualité, face à une situation de tension énorme entre les grandes puissances et les nations alliées, toute théorie du développement s'effondre devant une réalité qui conduit le monde au bord de l'abime, entrainant avec lui les pays dépendants et vulnérables.

Sur ce front chargé de violence et d'ambition géopolitique, le coût retombe de fait sur les peuples abandonnés à leur sort, sur les incessants défilés de migrants dont la précarité est l'œuvre de la voracité et de l'indifférence des pays développés, sur les déplacés de leur territoire par l'ambition de l'industrie extractiviste et des grands conglomérats de l'eau et de l'alimentation.

L'inconcevable réapparition de l'idéologie nazie en Europe constitue, de manière directe, un signe de ces temps nouveaux où la vie humaine apparaît comme un simple obstacle, susceptible de gêner leurs plans de créer un monde dystopique, blanc, unifié, obéissant.

La situation mondiale nous concerne tous en conditionnant nos vies, sans exception.

Traduit de l'espagnol par

Yves Carrier

Régularisation des personnes sans statut d'immigration au Canada et luttes au Québec : sommaire d'argumentations

Par : Centre des travailleurs et des travailleuses immigrant.e.s

Contexte politique

En décembre 2021, le Premier ministre du Canada a mandaté le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (IRCC) de «prendre appui sur les programmes pilotes existants pour poursuivre l'exploration de moyens de régulariser le statut des travailleurs sans papiers qui contribuent aux communautés canadiennes». Depuis des mois, l'IRCC prépare un programme de régularisation des personnes sans statut d'immigration.

L'IRCC prendra sa décision avant la fin de septembre 2022, visant sa mise en place au début de l'année 2023. Afin que le programme soit en vigueur, le consentement des gouvernements des provinces est requis. La négociation a été déjà entamée, mais celle avec le gouvernement du Québec est interrompue pendant la campagne électorale.

Le nombre des personnes sans statut d'immigration au Canada et au Québec

Les données précises sur le nombre des personnes sans statut d'immigration n'existent pas au Canada. Sur la base de leurs contacts avec des sans-papiers, le Réseau des droits des migrant·e·s (Migrant Rights Network : MRN) estime qu'il existe environ 500 000 personnes sans statut au Canada, et les Médecins du monde présume qu'il y a entre 50 000 et 200 000 personnes sans statut au Québec.

Le contexte de la perte du statut

Dans le cas du Canada et du Québec, il est rare que des personnes deviennent sans-papiers après l'entrée clandestine. Elles et ils le sont généralement à la suite du rejet de leur demande d'asile ou de l'expiration de leur permis de travail ou d'études. Le gouvernement du Canada établit préalablement la fourchette maximum des personnes admises, et plus de 40 % des demandes d'asile sont rejetées. Le régime de travail migrant accorde un pouvoir essentiel aux employeurs, et l'obtention et la prolongation d'un permis de travail sont ainsi sujettes à la volonté arbitraire des employeurs. La présence et la croissance des personnes sans statut d'immigration sont dès lors systématiquement entraînées par le système d'immigration. La perte d'un statut d'immigration résulte de la faille administrative, et elle n'est pas un acte criminel.

Beaucoup de personnes associent les sans-papiers au chemin Roxham, une confusion erronée. Les personnes qui entrent par là font une demande d'asile dès leur arrivée. Elles optent pour ce chemin dangereux, parce qu'elles ne peuvent pas faire la demande aux entrées, dites « régulières », à cause de l'Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs.

Programmes de régularisation des personnes sans statut d'immigration au Canada et ailleurs

Au cours des dernières décennies, des programmes de régularisation ont été mis en place au Canada. Le plus important programme a été mis sur pied en 1973, par lequel environ 39 000 personnes ont été régularisées. Plus récemment, un programme restreint, «Politique d'intérêt public temporaire pour les travailleurs de la construction sans statut dans la région du Grand Toronto», a été mise en place pendant la période 2020-2022, dont le plafond d'admission était de 500 personnes. Dans le système actuel, l'immigration humanitaire est quasiment la seule voie permettant la régularisation des sans-papiers. Mais le processus est extrêmement exigeant et complexe, et la chance d'admission est très limitée.

Dans plusieurs pays européens, comme la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne ou le Portugal, des programmes de régularisation des sans-papiers, soit ponctuels ou périodiques, ont été mis en place au cours des dernières décennies. Des programmes accueillant un nombre massif de personnes ont été adoptés en Italie (2020), au Portugal (2020), en Irlande (2022) et en Espagne (2022). En plus, il existe des voies permanentes à la régularisation.

Effets positifs de la régularisation

C'est d'abord et avant tout dans une considération humanitaire que la régularisation des personnes sans statut d'immigration est requise. Comme pour les autres personnes, il faut garantir tous les droits fondamentaux et universels aux personnes sans statut d'immigration. Le droit de quitter son pays et le droit à une nationalité sont d'ailleurs les droits fondamentaux reconnus par la Déclaration des droits de l'homme adoptée en 1948. Les sans-papiers sont les personnes qui sont déjà ici, et beaucoup d'entre eux et elles sont des victimes des abus.

La régularisation apportera de plus d'autres effets positifs. Dans une considération économique, il faut noter que la majorité des sans-papiers sont au travail. Ils et elles contribuent à notre société, et un grand nombre a été obligé de continuer à travailler pendant la période de confinement, sans avoir d'autres sources de revenus, contribuant ainsi à la survivance de notre société.

Ces travailleur·euse·s ayant déjà accumulé des expériences de travail ici sont aptes à réponde aux besoins économiques, et le statut d'immigration permanent permettra l'amélioration des conditions de travail et la mobilité. La régularisation aura de plus l'effet de baisser les coûts d'embauche des travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires et de réduire le temps d'attente.

Dans une considération linguistique et culturelle, un enjeu spécifiquement mis de l'avant au Québec, la régularisation des personnes sans statut apportera des effets positifs. Notons surtout qu'elles sont déjà ici avec nous depuis des années et le seront sans avoir la chance de retourner en sécurité à leur pays d'origine. La plupart parlent déjà le français, comprennent la société québécoise et ont tissé un réseau social. L'accès aux services sociaux et au programme d'éducation, dont le programme de francisation, facilitera une meilleure intégration de ces personnes qui ont déjà une forte volonté de faire partie de notre société.

Revendications communes

Le centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTTI) propose de mettre en relief les revendications suivantes et de bâtir un réseau d'alliance autour de ces deux revendications.

• Mettre en place un programme le plus inclusif possible ;

• Inclure le Québec dans la mise en application du programme.

Le CTTI est prêt à collaborer avec tous les individus et les groupes qui sont d'accord avec ces deux revendications.

Revendications spécifiques

En conformité avec les deux propositions communes, le CTTI propose d'intégrer dans le programme certains principes spécifiques. Le CTTI est toutefois ouvert à discuter avec des allié·e·s à l'égard des principes concrets.

Programme inclusif

- Il faut minimiser les critères d'exclusion et éviter l'approche basée sur le secteur d'emploi.
- Il faut mettre en place un programme permanent et récurrent.
- Le processus de demande doit être simple et accessible.
- Il faut minimiser les preuves de travail ou d'études à joindre. Si les preuves de travail sont requises, il faut reconnaître les lettres d'appui des organisations syndicales et communautaires.
- Compte tenu des systèmes juridiques différents et des possibles persécutions, il faut exclure les antécédents judiciaires avant l'arrivée au Canada, à moins qu'il s'agisse des crimes contre l'humanité.
- Il faut n'exclure personne sur la base de condition de santé. Notons d'ailleurs que la mauvaise condition de santé des sans-papiers est souvent une conséquence de l'accès limité aux services de soin de santé.
- Il y a en outre une nécessité de réfléchir à une réforme globale de l'ensemble du système d'immigration, notamment de plus en plus axé sur la temporalité.

Participation du Québec

- Le gouvernement du Québec doit participer à la négociation avec le gouvernement fédéral et assurer la mise en place d'un programme inclusif et complet.
- Même si le gouvernement du Québec entame une négociation visant le transfert du pouvoir du contrôle d'immigration au Québec, la négociation prendra des années, alors que le programme actuellement en discussion prévoit la mise en place au début de 2023. Il faut d'abord s'engager dans la mise en place du programme avant d'arriver à la conclusion à l'égard du transfert du pouvoir. Si le pouvoir est éventuellement transféré au Québec dans l'avenir, le gouvernement du Québec doit mettre en place son propre programme de régularisation inclusif.

Actions communes (suite de la page précédente)

Au cours de cet automne, plusieurs activités seront organisées, ciblant tant le gouvernement fédéral que le gouvernement du Québec. Celles visant le nouveau gouvernement du Québec seront particulièrement concentrées en octobre et novembre. À cet effet, une alliance élargie est indispensable. Entre autres, le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants propose d'**organiser conjointement une conférence de presse**, réunissant des porte-paroles qui représentent des milieux variés. Étant donné que la négociation Québec -Ottawa sur le programme de régularisation sera reprise à la suite de la formation du nouveau gouvernement, elle doit se tenir **au plus tard le 26 octobre**.

En plus de la conférence de presse, le CTTI envisage d'autres actions, telles que la publication de lettres ouvertes, la demande d'une rencontre avec le nouveau ou la nouvelle ministre et l'organisation d'**une journée d'action à travers le Québec**. Une rencontre sera convoquée au début d'octobre en vue de discuter des activités conjointes.

Des nouvelles du CAPMO

Conseil d'administration du CAPMO

Voici la liste des membres et les différentes fonctions qu'ils occupent

Éric Lapointe : président

Valentina Marin : vice-présidente

Fernand Dorval : trésorier

Madeleine Tye : secrétaire

Claude Garneau, Ghislain Hudon, Robert Lapointe : administrateurs

Collectif TRAAQ

Le TRAAQ rencontre les instances de la ville de Québec à chaque deux semaines à un comité conseil afin de mettre en place une tarification sociale du transport dès juin 2023. Parmi les différents organismes communautaires et regroupements qui siègent à ce comité, nous retrouvons Engrenage St-Roch, le REPAC 0312, le RAIIQ, le ROC 03 et l'association des personnes handicapées de Québec

Assemblée générale du TRAAQ

17 personnes ont assisté à l'assemblée générale du TRAAQ le 27 octobre

à la Maison de la coopération et de l'économie solidaire.